



Conseil des ministres
sur la francophonie
canadienne | Ministers' Council
on the Canadian
Francophonie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate – Regina (Saskatchewan)

Le 23 juin 2022

RENCONTRE FÉDÉRALE-PROVINCIALE-TERRITORIALE DU CONSEIL DES MINISTRES SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE (CMFC)

LES MINISTRES TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR RENFORCER LA COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE AU BÉNÉFICE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Les ministres responsables de la francophonie canadienne ont conclu deux journées de travail durant lesquelles des chantiers importants pour les communautés francophones et acadiennes ont été discutés. Motivés par le désir de développer plus de services gouvernementaux en français et de promouvoir la francophonie canadienne, les ministres ont pris des engagements concrets pour favoriser la vitalité des communautés.

Ayant noté que les services en ligne ont connu un essor important, les ministres se sont engagés à appuyer le développement de l'offre de services gouvernementaux en ligne disponible en français.

La relance économique a également fait l'objet de discussions. Les ministres se sont engagés à saisir les occasions de promouvoir la francophonie canadienne en tant que composante dynamique des économies canadiennes et internationales. Le rayonnement de la francophonie canadienne a aussi donné lieu à des échanges durant lesquels les ministres ont adopté un plan de promotion qui contribuera à valoriser la langue française.

Soucieux d'être mieux outillés face aux pénuries de main-d'œuvre affectant les communautés francophones, les ministres ont également fait progresser leurs travaux visant l'obtention d'un portrait pancanadien, hors Québec, des besoins non comblés, notamment grâce au partenariat avec Emploi et Développement social Canada, Statistique Canada et le Conseil de l'information sur le marché du travail.

Le CMFC utilise les mécanismes de collaboration intersectorielle pour promouvoir les besoins spécifiques de la francophonie canadienne. L'immigration francophone repose sur ce mécanisme depuis plus de 15 ans et les ministres réaffirment la pertinence d'appuyer leurs collègues responsables de l'immigration dans la prise en compte de l'importance d'accueillir de nouveaux arrivants qui maîtrisent la langue française, langue minoritaire au pays.

Le CMFC reconnaît que l'accès aux services en matière de santé mentale, de même que les besoins grandissants des aînés francophones sont des chantiers cruciaux sur lesquels il faudra se pencher durant la prochaine année afin d'identifier les pistes de collaboration possibles.

« Les entretiens au cours des deux derniers jours soulignent encore une fois l'importance de la collaboration intergouvernementale sur les enjeux qui touchent la Francophonie canadienne. Nous poursuivons nos travaux visant des résultats positifs pour les communautés, la promotion de la francophonie canadienne et sa culture, ainsi que le développement des services en français », a déclaré l'honorable Laura Ross, ministre des Parcs, de la Culture et du Sport, ministre responsable du Bureau de la condition féminine pour le gouvernement de la Saskatchewan et coprésidente du CMFC.

Le prochain Plan d'action pour les langues officielles pour la période 2023-2028 a fait l'objet de discussion. « Nous sommes présentement en période de consultations pancanadiennes où je suis à l'écoute des réalités, des défis et des priorités que m'exprime la population canadienne en matière de langues officielles. Nos échanges alimenteront définitivement ma réflexion pour l'élaboration du prochain Plan d'action. », a déclaré la coprésidente du CMFC, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour le gouvernement du Canada. « La collaboration intergouvernementale est essentielle pour maximiser notre impact collectif en matière de francophonie canadienne. »

C'est sous le thème *S'enraciner et garder la tête haute* que le gouvernement de la Saskatchewan a accueilli les délégations gouvernementales pour cet événement durant lequel la richesse du patrimoine fransaskois a été partagée avec les ministres, notamment lors d'une soirée culturelle mettant en scène des artistes locaux.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique coprésidera la rencontre annuelle du CMFC en 2023.

** En raison de l'assermentation imminente d'un nouveau Conseil des ministres, l'Ontario a participé à cette réunion à titre d'observateur et n'est pas partie au présent communiqué.*

Le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC), créée en 1994, est un forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. Le CMFC travaille pour une francophonie inclusive et dynamique qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne. Consultez le site Web du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne à www.cmfc-mccf.ca.

-30-

Renseignements :

Jordan Jackle
Directeur général des communications
Ministère des Parcs, de la Culture et des Sports
Gouvernement de la Saskatchewan
jordan.jackle@gov.sk.ca
306-550-5927

Marianne Blondin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Langues officielles et
ministre responsable de l'Agence de promotion
économique du Canada atlantique
marianne.blondin@acoa-apeca.gc.ca

Sylvie Painchaud
Directrice générale
Conseil des ministres sur la francophonie
canadienne
sylvie.painchaud@cmfc-mccf.ca
819-212-6420

Relations avec les médias
Patrimoine canadien
pch.media-media.pch@canada.ca
819-994-9101
1-866-569-6155